

# FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

3jours

## Objectifs

- Comprendre le rôle et les missions du CSE
- Connaître son fonctionnement et ses moyens d'action
- Identifier les attributions

## Public

Élus du CSE

## Pré-requis

Aucun

## Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

## Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

## Durée

3 jours soit 21 heures

## Intervenant

Juriste en droit social

## Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

## Tarif

Intra : 1 590 € nets / jour / groupe  
(+ frais pour la province en présentiel)  
Inter : 590 € nets / jour / personne  
Inter Visio : 490 € nets / jour / personne

## Financement

Financement par le CSE

## Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

## Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.  
Invitation envoyée au préalable à chaque participant.  
Support de formation envoyée à l'issue de la formation

## Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

## Programme :

### Jour 1 : Le rôle, le fonctionnement et les moyens du CSE

#### La présentation du CSE

La mise en place et son rôle

#### La composition et l'organisation

Les titulaires et suppléants  
La présidence et les assistants  
Le secrétaire, le trésorier et les adjoints  
Les autres représentants du personnel :  
les représentants syndicaux et de proximité

#### Le fonctionnement

L'ordre du jour  
Les réunions  
Le procès-verbal  
Le règlement intérieur  
Les commissions

#### Les moyens

Le local et le matériel  
Les heures de délégation  
Les budgets  
La base de calcul  
L'utilisation  
Les obligations comptables  
Les modes de communication  
Le droit à la formation

### Jour 2 : Les attributions économiques

La notion d'information et de consultation  
Les modalités de consultation (avis et délais)  
La compétence générale  
Les consultations obligatoires (orientations stratégiques, situation économique et financière, politique sociale, conditions de travail et emploi)  
Les consultations ponctuelles (domaines de compétences)  
La BDESE  
Accès et contenu  
L'adaptation par voie d'accord  
Le rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail  
Inspections  
Enquêtes

## Jour 3 : Autres points à connaître

### Les réclamations

Individuelles et collectives

### Les expertises

Les cas de recours  
La désignation  
La prise en charge financière

### Le droit d'alerte

Économique  
Social  
Les atteintes aux droits des personnes et aux libertés  
Le danger grave et imminent

### Les attributions sociales

La gestion des activités sociales et culturelles (ASC)  
ASC et URSSAF

### Le statut des membres

La durée et le renouvellement des mandats  
La protection en cas de licenciement